



«Mars bleu 2016» : Un geste simple peut vous sauver la vie !

- ✘ Mars bleu est la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal. Depuis 2007, l'Institut National du Cancer lance un dispositif de communication pour encourager les femmes et les hommes âgés de 50 à 74 ans à se faire dépister. Cette campagne est relayée localement

pour l'ADOC 41, soutenue par la Ligue contre le Cancer, l'Assurance maladie, l'ARS et bien d'autres partenaires.

Cancer colorectal : la 2e cause de décès par cancer en France

À la fois redouté et méconnu du grand public, le cancer colorectal est au 3e rang des cancers les plus fréquents en France (après celui du sein et de la prostate) et le 2e le plus mortel.

On estime qu'une personne sur 25 environ sera atteinte d'un cancer colorectal au cours de son existence. Le dépistage du cancer colorectal vise à détecter, chez les personnes ne présentant pas de symptômes, des lésions précancéreuses ou un cancer au stade initial. En favorisant les diagnostics précoces, il permet de traiter la maladie avec une meilleure efficacité, des traitements moins lourds et des séquelles moins importantes, source de qualité de vie meilleure.

Si hors dépistage, le cancer colorectal est difficile à repérer, certains signes doivent cependant attirer l'attention et amener à consulter (douleurs abdominales ou troubles digestifs inhabituels et persistants, amaigrissement inexpliqué, anémie, présence de sang dans les selles, etc).

Dépistage du cancer colorectal : un geste simple peut vous sauver la vie

L'année 2015 a marqué une véritable avancée dans le dépistage du cancer colorectal avec la mise à disposition d'un nouveau test de dépistage «immunologique» dans le cadre du programme de dépistage organisé du cancer colorectal destiné aux personnes de 50 à 74 ans.

Le dépistage du cancer colorectal devient alors plus simple, plus fiable et plus performant.

Le dépistage en pratique

Le dépistage organisé du cancer colorectal consiste en la réalisation d'un test immunologique simple et indolore, à faire chez soi. Si le résultat de ce test est positif (4 % des cas), une colioscopie vous sera alors prescrite.

Le dépistage organisé du cancer colorectal s'adresse aux hommes et femmes de 50 à 74 ans répondant aux critères d'éligibilité, en particulier sans antécédent personnel ou familial de cancer colorectal ni de polypes adénomateux.

Un courrier est envoyé par l'ADOC 41 à toutes personnes concernées pour les inviter à se rendre chez leur médecin traitant. Si la personne est éligible, il lui remettra un kit de dépistage.

L'invitation au dépistage est renouvelée tous les 2 ans : la répétition régulière de l'examen améliore ainsi la détection précoce de la maladie.

Une fois le test effectué, le test de dépistage est envoyé pour analyse au laboratoire CERBA à Cergy Pontoise.

Les dates à retenir

- Du 1er au 7 mars : un côlon taille géante dans le hall d'accueil de la Polyclinique à Blois. Ce côlon géant créé par les élèves du lycée de la Providence permettra aux visiteurs de comprendre l'évolution d'un polype jusqu'au stade de cancer. Des panneaux explicatifs compléteront le dispositif pédagogique. L'ADOC 41 sera présente tout au long de la semaine sur certaines plages horaires.

- Mardi 8 et jeudi 10 mars : à Vendôme, stand d'informations à la Clinique Saint-Coeur et au Centre Hospitalier André Gibotteau, et vidéo pédagogique et humoristique diffusée sur le stand.

D'autres animations sont également prévues et notamment le 27 avril au Minotaure de Vendôme. (plus de détails dans l'édition d'avril du Petit Vendômois).

Liens utiles :

- ADOC 41 : www.depistage-cancer.fr/centre et www.facebook.com/pages/ADOC-1
- Ligue contre le cancer : www.ligue-cancer.net/cd41/journal
- Institut national du cancer : www.e-cancer.fr